



Février 2019 - n° 2019/335

Synthèses

En début de campagne 2018-2019, tassement des exportations et légère baisse des prix des vins d'appellation

En 2018, la récolte viticole française, estimée en janvier 2019 à 49,5 millions d'hectolitres, est en forte hausse par rapport à 2017 et sera supérieure à la moyenne 2013-2017. La faiblesse des stocks de report au 1^{er} août limitera cependant la hausse des disponibilités en vins AOP de la campagne 2018-2019. Sur les premiers mois de la campagne, les exportations en volume de vins d'appellation d'origine protégée (AOP), hors Champagne, se tassent, notamment vers la Chine, comparativement à la même période de la campagne 2017-2018. Les prix des vins d'appellation hors Champagne s'orientent à la baisse, tout en restant élevés.

En 2018-2019, hausse des disponibilités des vins AOP

Selon les résultats provisoires des douanes au 23 janvier 2019, la récolte viticole française s'élèverait à 49,5 millions d'hectolitres (hl) en 2018 (tableau 1). La production s'accroîtrait de 34 % sur un an et de 11 % comparée à la moyenne des récoltes sur la période 2013-2017. Après une campagne 2017 marquée par le gel, la récolte 2018 a atteint dans de nombreux bassins le potentiel attendu. Les réserves hydriques excédentaires des sols en début d'été ont permis au vignoble de résister à un été caniculaire et sec. Les vendanges se sont déroulées dans d'excellentes conditions climatiques, permettant d'atteindre souvent des rendements élevés. La hausse de la production a cependant été plus limitée en zone méditerranéenne, touchée par le mildiou en fin de printemps.

En Europe, la production se redresse fortement, en hausse de 19 % sur un an selon l'estimation d'octobre 2018 de l'Organisation Internationale de

la Vigne et du vin (OIV). En Italie, la récolte (hors jus et moûts) gagnerait 14 % par rapport à 2017, s'établissant à 48,5 millions d'hl. En Espagne, troisième producteur au monde après la France, la récolte augmenterait de 26 % sur un an, atteignant 40,9 millions d'hl. Ailleurs, les principaux producteurs mondiaux enregistrent également une hausse de leur production (États-Unis, Argentine et Chili). Au total, la production mondiale de vins prévue en 2018 s'établirait à un niveau élevé : 282 millions d'hl, hors jus et moûts, soit une hausse de 12 % par rapport à 2017,

figurant parmi les trois productions les plus élevées des 20 dernières années.

Les stocks français de vins à la propriété en début de campagne 2018-2019 reculeraient nettement (- 16 % sur un an, soit 26,4 millions d'hectolitres), selon les données provisoires de la Direction générale des douanes (DGDDI). Il s'agirait des stocks les plus bas depuis dix ans. Les stocks baisseraient pour tous les segments de vins : - 43 % pour les vins sans IG, - 29 % pour les vins IGP et - 11 % pour les vins AOP.

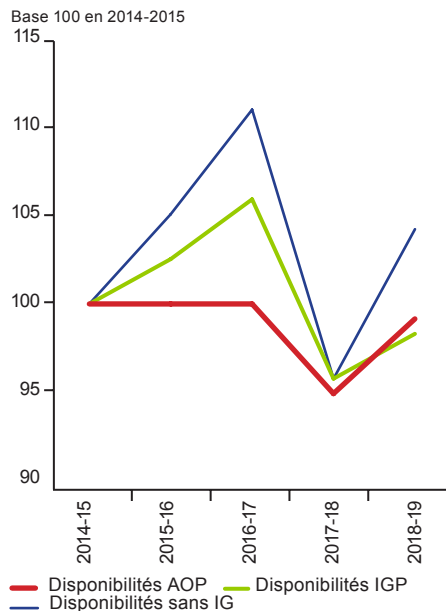
Tableau 1
En 2018, récolte viticole en forte augmentation

Catégorie de vins	2018	2017	Moyenne 2013-2017	2018/2017 (%)	2018 / Moyenne 2013-2017 (%)
Vins AOP	22 416	17 621	20 240	27	11
Vins pour eaux-de-vie	9 841	6 807	8 061	45	22
Vins IGP	12 642	10 259	12 321	23	3
Autres vins (dont vins sans IG)	4 573	2 138	3 277	114	40
Total vins*	49 473	36 825	43 899	34	13

* Ces estimations portent sur les récoltes annuelles totales et non sur les parties commercialisables. La récolte 2018 est revue à la hausse depuis la dernière prévision du SSP, au 1^{er} novembre 2018 (encadré sources). Sources : DGDDI (Douanes) données provisoires, Agreste-DGDDI pour les années antérieures

Au total, les disponibilités en vins en début de campagne 2018-2019 (production 2018 + stocks à la production au 1^{er} août 2018), estimées à 64 millions d'hl, progresseraient de 5 % par rapport à la campagne précédente, tous vins confondus, en raison du niveau élevé de la récolte 2018 (*graphique 1*). Cette hausse globale masque cependant des disparités selon les catégories de vins. En augmentation de 6 % sur un an, les disponibilités en AOP retrouveraient un niveau proche de celui atteint lors de la campagne 2016-2017. Les disponibilités s'accroîtraient de 10 % sur un an pour les vins sans IG et plus légèrement pour les vins IGP (+ 4 %), ce qui maintiendrait ces derniers à un niveau relativement bas.

Graphique 1
En début de campagne 2018-2019, hausse des disponibilités



Source : Agreste, bilan DGDDI, période 2013 - 2017

Ventes de vins en vrac : baisse marquée des sans IG et hausse pour les IGP sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019

En cumul sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019 (août - décembre 2018), les transactions de vins en vrac sans IG diminuent en volume sur un an, d'après les données collectées par FranceAgriMer. En revanche, celles de vins en IGP augmentent sur un an (+ 9 %). La hausse est moindre pour les vins blancs IGP (+ 4 %) que pour les vins rouges et rosés IGP (+ 10 %). Dans la mesure

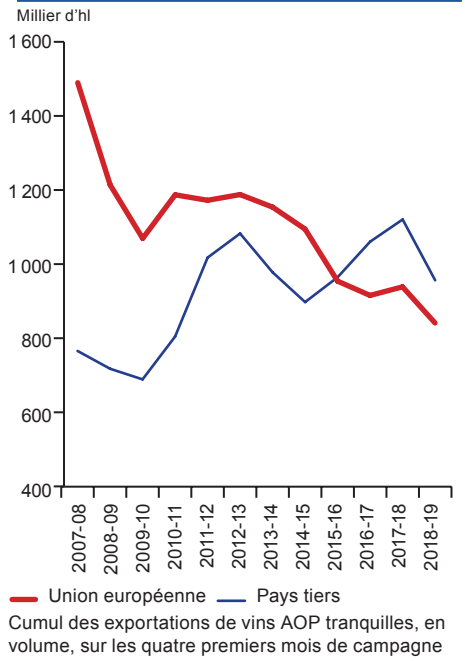
où elles ne portent que sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, soit 40 % du volume total, ces évolutions des ventes sur un an sont toutefois à relativiser.

Tassement des exportations de vins français en début de campagne 2018-2019

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2018-2019 (août - novembre 2018), les exportations de vins français, hors spiritueux, reculent nettement en volume (- 11 %) mais très peu en valeur par rapport à la même période de la campagne précédente (- 1 %). La faiblesse des stocks de vins en début de campagne, la forte augmentation des prix des exportations de vins français, ainsi qu'un certain attentisme de la part des acheteurs à la suite d'une production mondiale annoncée élevée, figurent parmi les éléments expliquant le repli des volumes exportés en début de campagne.

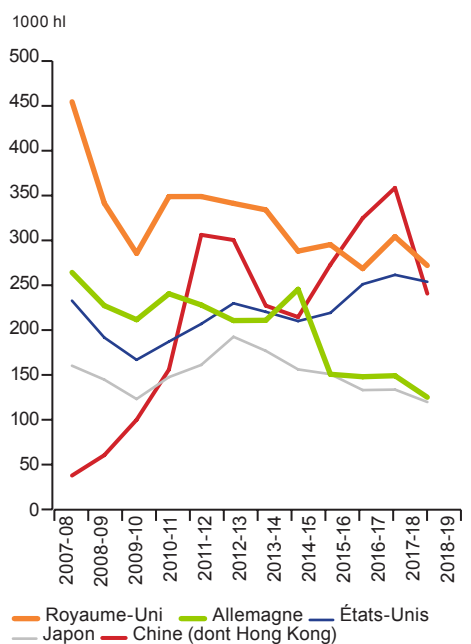
Les volumes exportés se contractent particulièrement à destination des pays tiers (- 17 %), après la progression ininterrompue de ces dernières années (*graphique 2*). Les volumes chutent notamment vers la Chine (- 42 % en volume et - 13 % en valeur sur un an). Toutes les catégories de vins sont concernées par la baisse des ventes aux pays tiers. Majoritaires dans le total des vins exportés, les volumes de vins tranquilles d'appellation enregistrent un repli de 15 %. Ils chutent de 33 % vers la Chine, et jusqu'à 39 % pour les Bordeaux rouges, la concurrence internationale étant vive sur ce marché (*graphique 3*). La Chine repasse au deuxième rang des pays importateurs de vins français, derrière la Grande Bretagne. En direction du Japon ou du Canada, les exportations françaises de vins AOP fléchissent également mais moins fortement (respectivement - 10 % et - 7 %). Vers les États-Unis, la baisse plus modérée des volumes d'AOP (- 3 %) s'accompagne d'une hausse de 4 % de leur valeur. Cependant, vers ce pays, les volumes exportés des AOP de Provence sont en forte croissance, grâce au succès des rosés. Concernant les vins sans appellation, la Chine absorbe une grande partie des exportations françaises en volume de vins sans IG et sans mention de cépage. Sur les

Graphique 2
Les exportations de vins AOP en net repli vers l'Union européenne et les pays tiers



Source : DGDDI

Graphique 3
Chute des exportations de vins AOP à destination de la Chine



Cumul des exportations de vins AOP tranquilles, en volume, sur les quatre premiers mois de campagne

Source : DGDDI

quatre premiers mois de la campagne 2018-2019, ces quantités sont divisées par trois.

Vers l'Union européenne, les exportations françaises en volume se contractent également (- 6 %). Les replis les plus importants concernent

l'Allemagne et le Royaume-Uni, notamment au travers des ventes de vins français tranquilles d'appellation (respectivement - 16 % et - 11 %).

S'agissant du Champagne, les exportations françaises fléchissent légèrement (- 2 % en volume). Cette baisse touche aussi bien l'UE (-2 %), que les pays tiers (- 1 %). Ces résultats masquent toutefois des évolutions contrastées : affectés par la dévaluation de la livre sterling, les volumes exportés baissent vers le Royaume-Uni (- 5 %) mais augmentent en direction du Japon et des États-Unis (respectivement + 3 % et + 2 %).

Sur les quatre premiers mois de la campagne 2018-2019, les exportations de Cognac diminuent légèrement en volume (- 4 % sur un an) après une hausse assez nette en 2017-2018 (+ 11 % sur les mêmes mois). Elles se maintiennent cependant à un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 10 %). Les quantités à destination de l'UE reculent plus fortement (- 14 % sur un an) que celles vers les pays tiers (- 2 %). En ce début de campagne, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Chine sont les principales destinations touchées.

Sur la campagne 2017-2018 (août 2017 - juillet 2018), les volumes exportés de vins, hors spiritueux, ont progressé sur un an (+ 2 %) pour la deuxième campagne consécutive, après une baisse régulière de 2012 à 2015. En valeur, la croissance a été encore plus forte, atteignant + 6 %, en lien avec des stocks bas. Cette tendance recouvre cependant des évolutions contrastées selon les différentes catégories de vins. Les volumes exportés des AOP tranquilles ont reculé (- 1 % sur un an), notamment vers l'UE (- 3 %) tandis que ceux des vins IGP ou du Champagne se sont accrus (respectivement + 5 % et + 2 %).

Les prix des principaux vins d'appellation s'orientent à la baisse tout en se maintenant à un niveau élevé

Sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, les prix des vins d'appellation, hors Champagne (mesurés par l'indice des prix agricoles à la production) sont en moyenne légèrement inférieurs

à ceux de la même période de la campagne précédente (- 2 %). Ils se maintiennent toutefois à un niveau élevé par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 10 %). Pour autant, la hausse est moindre que celles observées lors des campagnes précédentes, où les prix avaient atteint des niveaux record. De plus, l'augmentation moyenne masque des disparités importantes entre appellations. Les cours sont en baisse sensible pour les vins de Bourgogne (- 14 %) - avec un repli qui avait commencé lors de la précédente campagne - et en baisse plus modérée pour les Bordeaux (- 2 %) et les Côtes-du-Rhône (- 1 %). À l'inverse, les prix grimpent pour les vins de Provence (+ 31 %) tirés par le succès des rosés à l'international et les vins du Languedoc (+ 16 %).

Depuis le début de 2018, et quasiment d'un mois sur l'autre, à l'exception de la Provence ou du Languedoc, les prix semblent s'orienter à la baisse pour les principales appellations (graphique 4). Ce repli est en lien avec la contraction des commandes, tant à l'exportation que sur le marché national où les ventes en grande distribution pendant les foires au vin ont chuté sur un an.

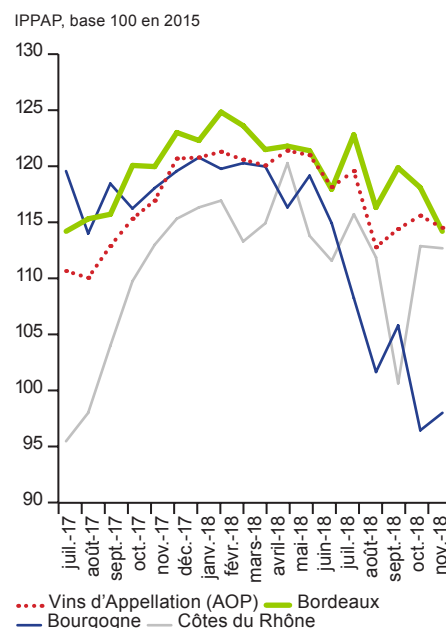
Lors de la campagne 2017-2018, les prix des vins d'appellation (hors Champagne) ont dépassé de 8 % ceux de la campagne 2016-2017, en raison de disponibilités limitées (- 6 %). Les prix des Côtes-du-rhône ainsi que ceux du Bordelais ont gagné 14 %. Les appellations du pays Nantais ainsi que du Languedoc se sont également appréciées (respectivement + 21 % et + 7 % sur un an). En revanche, les cours des vins de Bourgogne ont perdu 2 %. Quant aux prix du Champagne, ils sont restés stables.

Augmentation des prix des vins sans appellation

Sur les cinq premiers mois de la campagne 2018-2019, les prix des vins français sans appellation s'accroissent par rapport à la même période de la campagne précédente (+ 11 % et + 5 %), toutes couleurs confondues, en particulier ceux des vins sans IG.

Sur les onze premiers mois de 2018, les prix des vins espagnols sans IG importés par la France augmentent de

Graphique 4 Depuis le début de l'année 2018, les prix des vins d'appellation s'orientent à la baisse, notamment pour les Bourgogne



42 % par rapport à la même période de 2017, atteignant 57 euros/hl. Dans le même temps, les volumes importés fléchissent de 14 %. Avec la hausse prévue de la récolte espagnole en 2018, la deuxième plus grosse production depuis 2013, les prix des vins sans IG espagnols pourraient diminuer en 2019. Depuis août 2018, ils ont déjà perdu 20 % de leur valeur.

Sources et définitions

Sources

- Les prix et volumes de ventes en vrac des vins sans IG (vins sans indication géographique) et IGP (vins à indication géographique protégée), correspondent au stade de la première commercialisation et sont issus des contrats de vins en vrac suivis par FranceAgriMer www.franceagrimer.fr/.
- Les prix des vins d'appellation sont mesurés par l'indice des prix agricoles à la production. Ces indices de prix sont élaborés par l'Insee à partir des ventes en vrac de vins AOP.
- Les données de consommation taxée sont fournies par le bureau F3 des Douanes : www.douane.gouv.fr/
- Les données du commerce extérieur français des vins sont fournies par la Direction générale des douanes et droits Indirects (DGDDI).
- Vin tranquille : tout vin qui n'est pas effervescent.
- Stocks français de vins à la propriété : stocks de produits viti-vinicoles présents dans les chais des producteurs au 1^{er} août 2018.
- La production viticole mentionnée dans cette publication comprend l'ensemble de la récolte. Elle inclut les différentes catégories de vins (AOP, IGP, sans IG, vins pour eaux-de-vie) commercialisables de l'année, les dépassements de plafond destinés à la distillation, les lies et produits dérivés de la récolte. Il s'agit des données provisoires au 23 janvier 2019 produites par les douanes à partir des déclarations de récoltes des viticulteurs. La récolte 2018 est revue à la hausse depuis la dernière prévision du SSP au 1^{er} novembre 2018, en raison notamment d'un impact du mildiou sur les rendements beaucoup plus faible que prévu. Cette augmentation de près de 3 millions d'hl concerne essentiellement les vins pour eau-de-vie AOP (+ 1,4 millions d'hl) et les autres vins (+ 1,5 million d'hl issus principalement des dépassements de plafond).
- Les disponibilités regroupent les stocks de vins à la propriété au 1^{er} août 2018 et la production de vins de 2018.

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur les vins sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Viticulture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Viticulture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Sur la première partie de campagne 2017-2018, le recul des disponibilités et le dynamisme des exportations tirent les prix des vins d'appellation à la hausse », Synthèses n°2018/319, mars 2018

Organismes, abréviations, définitions

- AOP : appellation d'origine protégée
- DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects
- IG : vins sans indication géographique
- IGP : vins à indication géographique protégée
- Ippap : Indice des prix des produits agricoles à la production
- OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP

Site internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Laurent Bernadette

Composition : SSP

Dépôt légal : À parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr